

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 janvier 2018

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : **11**
Nombre de membres en exercice : **11**
Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : **08**
Date de convocation du Conseil Municipal: **8 janvier 2018**
Date d'affichage de la convocation: **8 janvier 2018**

**L'an deux mille dix-huit,
Et le 16 janvier,**

A 21 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PATISSOU Bernard, Maire.

Présents :

Mmes **MAURY-BOUET** Annie. **FRAMARIN** Valérie.

Mrs **PATISSOU** Bernard. **GATEL** Alain. **SIMEON** Lionel. **LESPINE** Roland. **DELAGÉ** Olivier.

Absents excusés :

Mmes **CHATEAUNEUF** Béatrice. **VAN DE VEN** Adrienne.
Mrs **TESTET** Jacques. **VAN DE VEN** Jean.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-7 du Code général des collectivités territoriales.

Nombre de pouvoir : Un

Mme CHATEAUNEUF Béatrice donne pouvoir à Mme MAURY-BOUET Annie de la représenter lors de la réunion **du Conseil Municipal du mardi 16 janvier 2018**, de prendre part à sa place de toutes les délibérations ainsi que d'émettre tous votes et signatures de documents.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Le Conseil Municipal a désigné **Mme MAURY-BOUET Annie** pour remplir les fonctions de secrétaire.

ORDRES DU JOUR :

- **Délibération créances éteintes**
- **Délibération adhésion à la convention « accompagnement numérique au CDG 47 »**
- **Préparation des vœux 2018 du Conseil Municipal**
- **Crédits consommés 2017**
- **Orientations budgétaires 2018**
- **Information modification de l'arrêté du règlement intérieur du lac de Lescourroux articles 6 et 12**
- **Information situation Mme DIEZ Carine**
- **Questions diverses**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

OBJET : DÉLIBÉRATION CRÉANCES ÉTEINTES

M. le Maire informe son Conseil Municipal que le trésorier n'a pu recouvrer les titres de recettes d'une valeur de 111.63 € de la dette de Mme OSTANEL Carole, ancienne locataire de la Commune pour un motif de surendettement, et demande au Conseil Municipal d'admettre en non-valeur, les créances du montant cité ci-dessus à l'article 6542 du budget de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'admettre en non-valeur la créance d'un montant de 111.63 €.

**OBJET : DÉLIBÉRATION ADHÉSION CONVENTION
« ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE AU CDG 47 »**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le CDG 47 propose une convention « Accompagnement Numérique », qui supprime diverses conventions signées précédemment entre les collectivités et le CDG 47 pour n'en faire qu'une.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal souhaite prendre contact avec le CDG 47 pour avoir d'avantage d'informations sur les services proposés par cette convention, afin de faire un choix en fonction des besoins de la commune, et décide de reporter la délibération lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

**OBJET : PRÉPARATION DES VŒUX 2018
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les cartes de vœux ont été expédiées.

Les vœux du Conseil Municipal auront lieu le samedi 27 janvier 2018 à partir de 18 h 00 à la salle des fêtes de SOUMENSAC.

OBJET : CRÉDITS CONSOMMÉS 2017

M. le Maire fait lecture au Conseil Municipal de l'état des crédits consommés 2017 de la Commune.

OBJET : ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2018

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Après concertation, le Conseil Municipal énumère les orientations budgétaires suivantes pour l'année 2018 :

- Effacement réseaux à « Serres »
- Raccordements des branchements des bâtiments publics à l'assainissement collectif
- Achat d'une chambre froide pour la salle des fêtes
- Achat d'un chariot pour le rangement des chaises de la salle des fêtes
- Pose de gouttière à la Mairie et au logement au-dessus de la Mairie
- Achat d'un ordinateur portable
- Rénovation des cloches de l'église
- Toit de la cabine téléphonique
- Achat de la parcelle de Mme BENZE
- Achat de rangements pour la Mairie
- Revoir diverses assiettes des chemins communaux

**OBJET : INFORMATION MODIFICATION DE L'ARRÊTÉ DU LAC DE
LESCOURROUX ARTICLES 6 ET 12**

M. le Maire informe le Conseil Municipal, que par mail du 6 novembre 2017, le Syndicat EPIDROPT nous indique que l'arrêté du règlement intérieur du lac de Lescourroux a été modifié à l'article 6 et 12, et demande à la commune de bien vouloir apporter la modification sur l'arrêté communal.

OBJET : INFORMATION SITUATION Mme DIEZ Carine

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal que par courrier du 25/11/2017, Mme DIEZ Carine, secrétaire, en arrêt de travail depuis le 03/08/2017 jusqu'au 30/11/2017 inclus, a demandé qu'à la fin de son congé maladie et après avoir épuré la totalité de ses congés 2017, lui soit accordé par la commune, une disponibilité d'un an pour convenance personnelle soit à compter du 01/01/2018 jusqu'au 31/12/2018, précisant qu'elle ne souhaitait pas revenir à la fin de sa disponibilité si le Conseil Municipal le lui accordait.

Un courrier réponse lui a été adressé avec accusé de réception lui indiquant que la disponibilité lui était accordée, et précisant que toute activité privée menée en parallèle doit être signifiée à la collectivité trois mois au moins avant le début de celle-ci, et qu'au terme de son congé de disponibilité, elle devra informer la collectivité au moins trois mois avant de son intention à réintégrer ou non son poste au sein de la Mairie.

